

# Rapport annuel d'activités

Baloise Vie Luxembourg S.A.  
Société Anonyme

# 2018





# Sommaire

---

<b>Sommaire</b> .....	3
<b>Conseil d'Administration / Membres de la Direction</b> .....	5
<b>Rapport de gestion</b> .....	7
1. Évolution de l'activité .....	9
2. Politique de placements .....	9
3. Répartition du résultat .....	9
4. Évènements postérieurs à la clôture .....	9
5. Gestion des risques .....	9
6. Activités de recherche et de développement .....	11
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres .....	11
8. Informations relatives aux succursales de la Société .....	11
9. Perspectives .....	11
<b>Rapport d'audit</b> .....	13
<b>Comptes annuels</b> .....	21
Bilan .....	21
Compte de profits et pertes .....	24
Annexe aux comptes annuels .....	27



# Conseil d'Administration

## Membres de la Direction

---

### Conseil d'Administration

Gert De Winter	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus	Administrateur
Henk Janssen	Administrateur
Patric Olivier Zbinden <sup>1</sup>	Administrateur

### Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Directeur
Laurent Heiles	Directeur
Alain Nicolai	Directeur

<sup>1</sup> A partir du 12 avril 2018



# Rapport de gestion

---

Assemblée Générale de **Bâloise Vie Luxembourg S.A.**  
**Société Anonyme**

## Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

2018 aura été une année très règlementaire. La protection des données, la directive d'intermédiation, des informations plus détaillées sur les véhicules d'investissements pour ne citer que celles-ci ont largement occupé les départements juridiques des compagnies d'assurances. Bien au-delà des aspects purement légaux, ces changements ont impactés également les processus internes, les coopérations avec nos intermédiaires et même les systèmes d'informations. L'objectif final étant la protection du client et du consommateur, il est indispensable de conserver une lisibilité et compréhension claire dans toutes les communications. A cette fin, nous misons d'une part sur la simplification systématique de chaque processus et document et d'autre part sur les technologies digitales.

Aussi, durant cette année nous avons été témoins d'événements considérables sur le plan géopolitique. Les turbulences sur les marchés boursiers ne se sont pas fait attendre. Le Luxembourg continue à se positionner de manière stable à un très bon niveau sur de nombreux indicateurs.

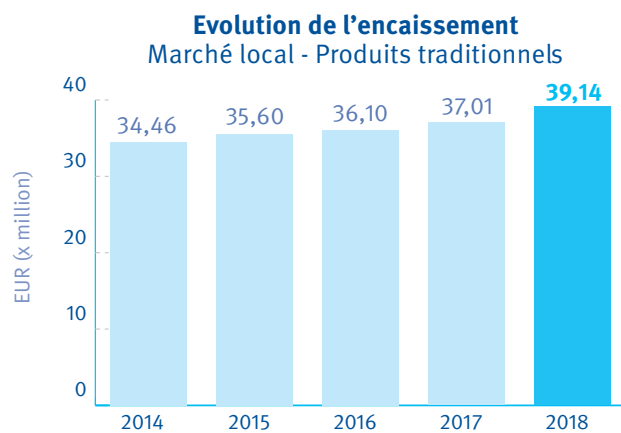
## 1. Évolution de l'activité

Le chiffre d'affaires total atteint 860 millions EUR contre 1 282 millions EUR en 2017, ce qui représente une diminution de 32,9% par rapport à 2017.

### Evolution de l'encaissement-Les produits traditionnels

Les produits **traditionnels** que nous vendons à des clients individuels, tant sur le marché domestique que dans les régions frontalières via notre réseau local d'agents et de courtiers, nous apportent un chiffre d'affaires de 39,1 millions EUR, soit une augmentation de 5,7% par rapport à 2017.

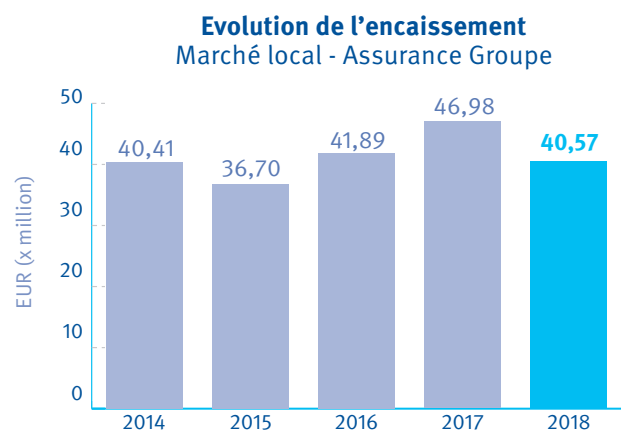
Les produits d'épargne en taux garanti sont continuellement en baisse. Ce phénomène, lié au contexte des taux d'intérêt historiquement bas, est compensé par notre offre de produits d'épargne en unités de compte.



*Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – produits traditionnels*

### Evolution de l'encaissement-Assurance Groupe

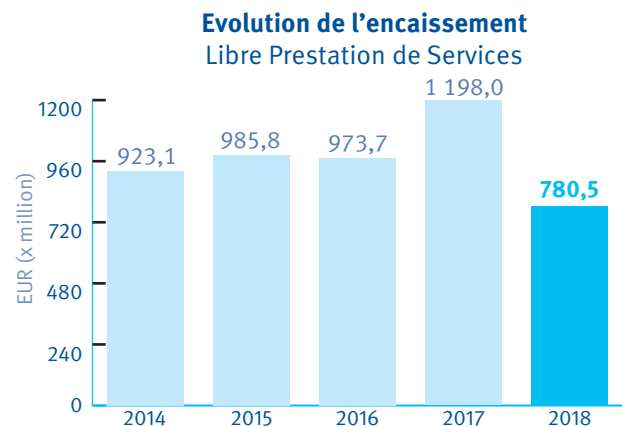
Sur le marché de l'**Assurance Groupe** le chiffre d'affaires en 2018 diminue de 13,6% pour atteindre 40,6 millions EUR. Nous notons que l'encaissement diminue de 20,5% en assurance biométriques, mais cette baisse est contrebalancée par une hausse de 7,5% en produits d'épargne



*Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – Assurance Groupe*

### L'évolution de l'encaissement-Libre Prestation de Services

L'encaissement des **produits financiers liés à des fonds** vendus en Libre Prestation de Services à partir du Luxembourg vers plusieurs pays européens démontre une évolution négative qui correspond à l'évolution générale du marché. Ainsi, en 2018, nous avons enregistré une baisse de l'encaissement de 34,8%, passant de 1 198,0 millions EUR en 2017 à 780,5 millions EUR en 2018.

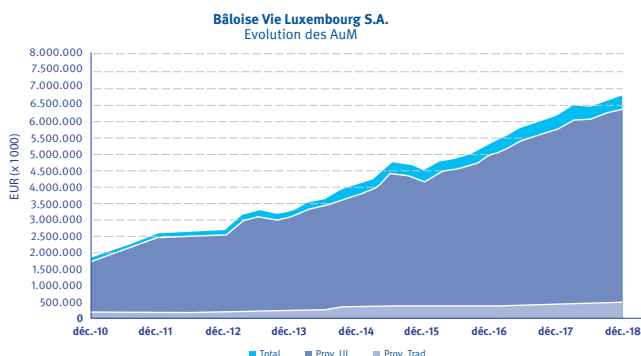


*Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices*



### Evolution des provisions techniques

Les **provisions techniques** pour les risques de placement qui sont supportés par le preneur d'assurance s'élèvent à 6 828,3 millions EUR par rapport à 6 870,1 en 2017 et restent ainsi quasiment au niveau de l'année précédente, malgré l'évolution négative du marché des investissements. Les provisions techniques pour les produits traditionnels atteignent près de 498,6 millions EUR, soit une hausse de 1,8%.



Evolution des provisions techniques depuis fin 2010

Valeur marché en millions d'euros	2018	%	2017	%
Immeubles (directe et indirecte via participation)	32,0	5,3%	31,4	5,2%
Actions	13,4	2,2%	22,1	3,7%
Obligations	527,8	87,9%	518,2	86,6%
Senior secured loans	17,4	2,9%	12,0	2,0%
Autres valeurs mobilières à revenu variable	1,5	0,3%	1,6	0,3%
Liquidités	8,4	1,4%	12,9	2,2%
<b>TOTAL</b>	<b>600,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>598,2</b>	<b>100,0%</b>

### 3. Répartition du résultat

#### Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2018 est de 38 465 619,32 EUR et s'établit comme suit:

• report antérieur:	30 815 898,95
• bénéfice de l'exercice:	7 649 720,37

La proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat disponible se présente donc comme suit:

• paiement d'un dividende de 110,0 EUR aux 54 790 actions:	6 026 900,00
• dotation à la réserve légale:	278 026,93
• report à nouveau:	32 160 692,39

#### La marge de solvabilité I

La marge de solvabilité II atteint 185,0% contre 163,0% en 2017 et augmente ainsi de 13,5%.

Le résultat technique de l'année est conforme aux attentes, aucun sinistre important n'a en effet affecté les résultats.

### 2. Politique de placements

La politique financière est orientée suivant une structure de référence se composant de 5,5% d'immeubles, 3,0% d'actions de fonds et d'autres valeurs mobilières à revenu variable, 86,0% d'obligations, 3,0% de senior secured loans, 2,0% de liquidités et 0,5% de prêts. Au 31 décembre 2018, on observe un dépassement du seuil de référence au niveau des titres obligataires. Le pourcentage des actions et de la liquidité est ainsi légèrement en dessous des seuils de référence. Au cours des derniers mois de l'année 2018, le portefeuille d'actions a été réduit en raison de prévisions boursières négatives. La liquidité est maintenue au niveau le plus bas possible en raison des taux d'intérêts négatifs.

### 4. Évènements postérieurs à la clôture

A notre connaissance il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2018.

### 5. Gestion des risques

Pour la gestion de nos risques, nous appliquons les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques que nous avons identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

#### › Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques biométriques, le risque de longévité et le risque de réassurance.

- Les risques biométriques (mortalité, longévité, morbidité, ...) et souscriptions (rachats, frais, ...) sont globalement maîtrisés via une politique de souscription adéquate et les tables retenues, ainsi qu'à l'aide d'une analyse régulière de la rentabilité et d'une procédure «product management» qui détermine les différentes étapes à suivre dans le processus du développement ou du renouvellement d'un produit.
- Afin de réduire le risque de longévité nous constituons des provisions additionnelles.
- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que nous limitons en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en nous associant avec d'autres sociétés du Groupe.

#### › Les Risques de placement

Les risques de placement détaillés ci-dessous, sont analysés et suivis régulièrement.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs nous permet de réduire considérablement notre exposition aux risques de marché. En plus, nous suivons régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Nous effectuons le choix des émetteurs et des réassureurs en fonction de leur rating et nous faisons attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

#### › Les Risques de la Structure Financière

Nous distinguons les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Ayant confié la gestion de nos actifs propres à une filiale du Groupe, nous suivons avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent surtout le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting du Groupe nous suivons mensuellement l'évolution de notre marge de solvabilité.

#### › Les Risques relatifs à l'environnement de l'Entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les événements externes et les investisseurs.

- Comme une grande partie de notre chiffre d'affaires provient de la Libre Prestation de Services, nous assurons une veille sur les changements réglementaires dans les pays dans lesquels nous opérons.
- Les événements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de

terre et l'assurance de l'immeuble que nous détenons. Nous appréhendons principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes que nous utilisons dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

#### › Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Nous disposons d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et nous en suivons mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.
- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui nous permettra d'assurer la continuation de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Le principal risque identifié en ressources humaines est la perte de personnel clé. Nous avons mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Nos risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

#### › Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières. Afin de garantir la fiabilité de nos informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, nous commentons non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de notre entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Deux fois par an, un

Key Risk Indicator rapport est créé qui permet la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés dans le contexte du pilier II. A cette fin le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

## 6. Activités de recherche et de développement

### › Innovation R&D

Le lab innovation, créé en 2017, continue son développement et a lancé un programme d'entrepreneuriat en collaboration avec Baloise Belgium NV:

- Ce programme d'entrepreneuriat a permis à 20% des collaborateurs de participer à la création d'idées de nouveaux produits/services pour nos clients.
- De la création d'idées, en passant par le développement de concept produit, jusqu'au pitch final, cette démarche a suscité un engouement certain chez les employés.
- Cela participe aux développements des employés, à leur formation aux nouvelles compétences du monde digital comme leur esprit d'entrepreneur.
- Les trois meilleurs idées ont ensuite été sélectionnées pour être incubées dans le lab innovation et sont actuellement en cours de test auprès des clients avant une mise sur le marché.

C'est ainsi que le lab innovation participe aux changements de culture de l'organisation en mettant en pratique la co-création de produits avec les clients et ainsi développer l'orientation client qui est au cœur de notre stratégie SimplySafe

Par ailleurs, le lab innovation continue de collaborer avec les startups. En 2018, la priorité a été d'améliorer nos processus internes pour augmenter la qualité perçue par le client. Des Proof Of Concepts ont été lancés dans ce sens avec notamment la société Omnius dans lequel Baloise Group a investi.

### › Digitalisation

Le Groupe Baloise Luxembourg a continué sa transformation digitale en misant tout d'abord sur le digital comme accélérateur de l'efficacité opérationnelle des processus métiers pour assurer un environnement 100% «open» qui se traduit pour

l'utilisateur par une logique entièrement web et intuitive.

En outre, Baloise a mis en œuvre les premières fonctionnalités de son CRM, qui lui permet de mieux connaître et gérer ses clients et prospects. Enfin, Baloise a renforcé son marketing social et digital pour augmenter sa notoriété et se rapprocher toujours plus de son marché.

Enfin, Baloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups Baloise irrigue ses modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter.

## 7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

## 8. Informations relatives aux succursales de la Société

Baloise Vie Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg ni en dehors du Grand-Duché.

## 9. Perspectives

Baloise continuera à s'investir avec beaucoup de passion dans le développement de notre gamme de produits et services, tout comme l'évolution de nos collaborateurs. La digitalisation et d'autres avancées technologiques sont des leviers forts pour constamment répondre à notre ambition de mettre nos clients au centre de nos préoccupations.

Nous remercions ainsi tous nos clients et partenaires qui nous font confiance. Notre gratitude va également à nos employés et intermédiaires qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont permis de réaliser les bons résultats que nous affichons pour 2018.

Bertrange, le 27 mars 2019



**Romain BRAAS**

Administrateur-  
Directeur Général



**Gert DE WINTER**

Président du Conseil  
d'Administration





Ernst & Young  
Société anonyme  
35E, Avenue John F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Tel: +352 42 124 1  
www.ey.com/luxembourg

B.P. 780  
L-2017 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 47 77 1  
TVA LU 16063074

## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de  
Bâloise Vie Luxembourg S.A.  
Société Anonyme  
23 rue du Puits Romain  
L-8070 Bertrange

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2018 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### **Evaluation de la provision d'assurance vie (hors contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance)**

La provision d'assurance vie inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2018 s'élève à EUR 477 millions soit 6% du total du bilan ou 70% du total du bilan lorsque sont exclues les provisions techniques relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

Nous considérons que l'évaluation de la provision d'assurance-vie est une question clé de l'audit dans la mesure où une partie significative (96%) de cette provision concerne des contrats pour lesquels les hypothèses actuarielles relatives aux courbes de taux, aux tables de mortalité et au risque de longévité ont une influence déterminante sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes :

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant des provisions mathématiques au 31 décembre 2018.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec les tables de mortalité et les courbes de taux utilisées.

### **Processus de clôture comptable relative à la valorisation des polices d'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par les preneurs - procédures d'inventaire et de valorisation des actifs.**

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux inscrits au bilan de la Société au 31 décembre 2018 s'élèvent à EUR 6.828 millions soit 89,7% du total du bilan.

Nous considérons que le processus de clôture comptable relatif à l'inventaire et à la valorisation des actifs constituant les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux est une question clé de l'audit dans la mesure où :

- une proportion importante d'opérations et de contrôles manuels intervient dans l'établissement de l'inventaire et la valorisation des actifs en regard d'un volume significatif de polices
- des actifs non cotés sont inclus dans les polices d'assurance vie (1,2%) et font appel à une procédure d'évaluation et de suivi impliquant une part significative de jugement.



Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante

Nos procédures d'audit relatives aux placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux ont notamment inclus

- Des tests portant sur les procédures et les contrôles périodiques en place au sein de la Compagnie en matière d'inventaire, de réconciliation avec les états des banques dépositaires et de valorisation des actifs sous gestion, afin d'établir que ces procédures et contrôles sont exécutés régulièrement au cours de l'exercice ;
- Des tests de détail portant sur un échantillon de fonds internes collectifs et de fonds dédiés en relation avec la réconciliation des actifs sous-jacents avec les positions communiquées par la banque dépositaire et les sources de valorisation utilisées ;
- Des tests de détail portant sur les polices fonds dédiés souscrites et créées en fin d'exercice et pour lesquels les actifs étaient en cours de transfert à la date de clôture de l'exercice
- Des tests portant sur les procédures, les contrôles et la documentation concernant l'incorporation et le suivi d'actifs non cotés dans les fonds dédiés ;
- Des tests de détail portant sur un échantillon d'actifs non cotés présents dans des fonds dédiés en date de clôture en relation avec la permanence des méthodes de valorisation, la mise à jour de la documentation, des données financières et des hypothèses utilisées ;
- Nos échantillons comprennent des éléments sélectionnés sur base aléatoire complétés par des éléments présentant un caractère significatif ;
- Nous avons vérifié que les principes de valorisation utilisés sont en accord avec les dispositions de la loi du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des compagnies d'assurances établies au Luxembourg.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



## **Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne





- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 12 avril 2018 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 3 ans.

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young  
Société anonyme  
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Michel Pacaud', written over a horizontal line.

Jean-Michel Pacaud





# Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A.  
Société Anonyme

## Bilan au 31 décembre 2018 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2018 EUR	2017 EUR
<b>Actifs incorporels</b>	3.2, 4		
• Frais d'établissement		745	3 116
• Concessions, brevets et licences		5 695 978	5 323 102
• Autres actifs incorporels		-	952 471
		5 696 723	6 278 689
<b>Placements</b>			
• Terrains et constructions	3.3, 5	1 135 457	1 241 244
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	6 278 151	6 278 151
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	13 000 000	20 300 000
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	165 206 361	150 464 766
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	466 231 949	452 084 665
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		1 502 526	1 621 939
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.6	1 410	25 000
		653 355 854	632 015 765
<b>Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux</b>	3.7	6 828 251 083	6 870 070 166
<b>Parts des réassureurs dans les provisions techniques</b>			
• Provision pour primes non acquises		512 529	532 233
• Provision pour sinistres		1 890 797	2 212 776
		2 403 326	2 745 009
<b>Créances</b>	3.8, 8		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		7 570 175	6 760 231
- Sur les intermédiaires d'assurance		2 491 469	1 007 808
• Créances nées d'opérations de réassurance		375 332	60 647
• Autres créances		16 307 740	12 519 882
		26 744 716	20 348 568

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Bilan au 31 décembre 2018 (suite)

(exprimé en euros)

<b>ACTIF (SUITE)</b>	Notes	2018 EUR	2017 EUR
<b>Autres éléments d'actif</b>			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		79	393
- Autres installations, outillage et mobilier		116 918	161 006
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		82 775 543	67 084 922
		<b>82 892 540</b>	<b>67 246 321</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
• Intérêts et loyers acquis non échus		7 513 898	7 599 024
• Autres comptes de régularisation	10	4 422 686	4 756 011
		<b>11 936 584</b>	<b>12 355 035</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>7 611 280 826</b>	<b>7 611 059 553</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Bilan au 31 décembre 2018 (suite)

(exprimé en euros)

<b>PASSIF</b>	Notes	2018 EUR	2017 EUR
<b>Capitaux propres</b>	11		
• Capital souscrit		32 680 320	32 680 320
• Réserves			
- Réserve légale	12	2 990 005	2 410 513
- Autres réserves		3 000 000	3 000 000
• Résultats reportés		30 815 899	27 750 092
• Résultat de l'exercice		7 649 720	11 589 849
		77 135 944	77 430 774
<b>Provisions techniques</b>	3.9		
• Provision pour primes non acquises	3.9.1, 18.1	3 317 976	3 541 597
• Provision d'assurance-vie	3.9.2, 18.2	477 356 537	463 537 956
• Provision pour sinistres	3.9.3, 18.3	16 242 301	21 127 953
• Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes	3.9.4, 18.4	1 710 685	1 727 668
		498 627 499	489 935 174
<b>Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance</b>	3.9.5, 18.5	6 828 251 083	6 870 070 166
<b>Provisions pour autres risques et charges</b>	3.10		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		10 546	7 607
• Provisions pour impôts		2 630 787	2 066 458
• Autres provisions		4 905 388	4 930 664
		7 546 721	7 004 729
<b>Dettes</b>	3.11, 8, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		188 326 074	151 598 289
• Dettes nées d'opérations de réassurance		4 591 542	5 519 241
• Dettes envers les établissements de crédit		167 562	317 706
• Autres dettes dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		3 307 998	5 409 819
		196 393 176	162 845 055
<b>Comptes de régularisation</b>	3.12	3 326 403	3 773 655
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>7 611 280 826</b>	<b>7 611 059 553</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Compte de profits et pertes au 31 décembre 2018

(exprimé en euros)

<b>COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE</b>	Notes	2018 EUR	2017 EUR
	14		
<b>Primes acquises, nettes de réassurance</b>			
• Primes brutes émises	14, 15	860 184 132	1 281 960 518
• Primes cédées aux réassureurs	14	(4 663 073)	(5 446 855)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises			
- Montant brut	18 1	223 621	207 677
- Part des réassureurs	14	(19 704)	(14 308)
		<b>855 724 976</b>	<b>1 276 707 032</b>
<b>Produits des placements</b>			
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		580 647	572 832
- Produits provenant d'autres placements		14 117 871	13 761 103
- Reprises des corrections de valeur sur placements		418 736	373 774
- Profits provenant de la réalisation de placements		4 734 709	3 925 973
		<b>19 851 963</b>	<b>18 633 682</b>
<b>Plus-values non réalisées sur placements</b>		<b>42 242 701</b>	<b>217 433 693</b>
<b>Autres produits techniques, nets de réassurance</b>	16	<b>11 265 065</b>	<b>11 672 158</b>
<b>Charge des sinistres, nette de réassurance</b>			
• Montants payés			
- Montants bruts		(437 152 934)	(397 022 895)
- Part des réassureurs	14	1 033 978	1 276 767
• Variation de la provision pour sinistres			
- Montants bruts	18 3	4 885 652	(832 720)
- Part des réassureurs	14	(321 979)	(38 570)
		<b>(431 555 283)</b>	<b>(396 617 418)</b>
<b>Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance</b>	18 6		
• Provision d'assurance-vie			
- Montant brut	18 2	(12 486 258)	(26 964 229)
• Autres provisions techniques, nettes de réassurance		41 836 066	(1 015 477 884)
		<b>29 349 808</b>	<b>(1 042 442 113)</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



## Compte de profits et pertes au 31 décembre 2018 (suite)

(exprimé en euros)

<b>COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE (suite)</b>	<b>Notes</b>	<b>2018 EUR</b>	<b>2017 EUR</b>
Participations aux bénéficiaires et ristournes, nettes de réassurance	19	(1 336 031)	(936 675)
<b>Frais d'exploitation nets</b>			
• Frais d'acquisition	20	(23 976 918)	(22 306 801)
• Frais d'administration	3 2, 3 14	(18 631 183)	(17 508 906)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	14	1 381 122	1 148 957
		(41 226 979)	(38 666 750)
<b>Charges des placements</b>			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(3 385 270)	(6 267 617)
• Corrections de valeur sur placements		(1 319 982)	(526 387)
• Pertes provenant de la réalisation des placements		(1 859 032)	(790 368)
		(6 564 284)	(7 584 372)
<b>Moins-values non réalisées sur placements</b>		(466 825 055)	(23 423 082)
<b>Autres charges techniques, nettes de réassurance</b>	17	(2 540 572)	(2 109 800)
<b>Produits des placements alloués transférés au compte non technique</b>	3 13	(2 173 086)	(2 682 940)
<b>RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE</b>		<b>6 213 223</b>	<b>9 983 415</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Compte de profits et pertes au 31 décembre 2018 (suite)

(exprimé en euros)

<b>COMPTE NON TECHNIQUE</b>	Notes	2018 EUR	2017 EUR
Résultat du compte technique		6 213 223	9 983 415
Produits des placements alloués transférés du compte technique	3.13	2 173 086	2 682 940
Autres produits		24 833	-
Autres charges y compris les corrections de valeur		(14 763)	(168)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		8 396 379	12 666 187
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(746 659)	(1 076 338)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>7 649 720</b>	<b>11 589 849</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

# Comptes annuels

**Bâloise Vie Luxembourg S.A.**  
**Société Anonyme**

## Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2018

### Note 1-Généralités

Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la « Société ») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme, en date du 6 mai 1996.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans la branche Vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

### Note 2-Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Vie Luxembourg S.A. est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

### Note 3-Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au conseil d'administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes :

#### 3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non-réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

### 3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux%
concessions, brevets et licences	10 à 25%
autres actifs incorporels	20%

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 3.3 Terrains et constructions-Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux%
constructions	2 à 10%
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25%
matériel informatique	20 à 25%

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 3.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

### 3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- L'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.
- L'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.

Au 31 décembre 2018, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 23 374 885 (31.12.2017: EUR 23 423 175) et à EUR 2 679 409 (31.12.2017: EUR 2 325 544).

Pour l'exercice 2018, l'amortissement des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 1 450 444 (31.12.2017 : EUR 1 432 558) et EUR 183 828 (31.12.2017: EUR 173 739).

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan : ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2018, la Société n'a pas

constitué de corrections de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

### 3.7 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur actuelle à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur actuelle correspond soit à la valeur boursière du placement soit à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

### 3.8 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### 3.9 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

#### 3.9.1 Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

#### 3.9.2 Provision d'assurance-vie

La provision d'assurance-vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de la Société, nets des primes futures, est calculée séparément pour chaque contrat sur base des tables de mortalités admises au Luxembourg. Les principales hypothèses retenues pour le calcul des provisions d'assurance-vie sont les suivantes:

- Tables de mortalités pour les tarifs principaux : H 59-63 ; HS 68-72 ; HD 68-72 ; HFR 68-72 ; GBM 76-80 ; GBM 85-90 ; GBM 90-95, GBM 1995-2000, GBM 2003-2008; GBM 2008-2013; MR et FR ; tables prospectives TGH-TGF 2005 ; TABLES Assuralia 2003-2007.
- Pour les assurances classiques, le taux d'intérêt technique est au maximum égal au taux technique autorisé lors de la souscription du contrat.
- Pour les assurances de type Universal Life, le taux d'intérêt technique est égale à 0 et applicable à toutes les primes payées par le souscripteur.
- Les provisions sont évaluées dans la devise du contrat.

#### 3.9.3 Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent du calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

#### 3.9.4 Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

### 3.9.5 Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance-vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

### 3.10 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, qui à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

### 3.11 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

### 3.12 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

### 3.13 Produits des placements alloués transférés du compte technique

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance-vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

### 3.14 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéfices et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

### 3.15 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

## Note 4-Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Frais d'établissement	Concessions, brevets et licences	Autres actifs incorporels	Total	Total
	EUR	EUR	EUR	2018 EUR	2017 EUR
Valeur brute au 01.01	270 487	18 242 168	4 762 352	23 275 007	21 073 303
Entrées de l'exercice	-	2 622 106	-	2 622 106	2 201 704
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>270 487</b>	<b>20 864 274</b>	<b>4 762 352</b>	<b>25 897 113</b>	<b>23 275 007</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(267 371)	(12 919 066)	(3 809 881)	(16 996 318)	(12 643 475)
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	(2 371)	(2 249 230)	(952 471)	(3 204 072)	(4 352 843)
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>(269 742)</b>	<b>(15 168 296)</b>	<b>(4 762 352)</b>	<b>(20 200 390)</b>	<b>(16 996 318)</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>745</b>	<b>5 695 978</b>	<b>-</b>	<b>5 696 723</b>	<b>6 278 689</b>

## Note 5-Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains	Constructions	Total	Total
	EUR	EUR	2018 EUR	2017 EUR
Valeur brute au 01.01	535 181	5 848 857	6 384 038	6 384 038
Entrées de l'exercice	-	-	-	-
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>535 181</b>	<b>5 848 857</b>	<b>6 384 038</b>	<b>6 384 038</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(5 142 794)	(5 142 794)	(4 940 508)
Corrections de valeur de l'exercice	-	(105 787)	(105 787)	(202 286)
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>-</b>	<b>(5 248 581)</b>	<b>(5 248 581)</b>	<b>(5 142 794)</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>535 181</b>	<b>600 276</b>	<b>1 135 457</b>	<b>1 241 244</b>

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

La valeur actuelle des terrains et constructions s'élève à EUR 11 059 000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) brut avant frais de transaction en décembre 2018 pour l'immeuble St. Esprit et pour l'immeuble Bonnevoie.

## Note 6-Placements dans des entreprises liées

### 6.1 Parts dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.18 EUR	Résultat de l'exercice 2018 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2018 EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	66,67%	9 497 197	288 944	Bertrange (Luxembourg)	6 278 151
<b>Total</b>					<b>6 278 151</b>

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2018 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

Les mouvements des parts dans des entreprises liées de l'exercice se présentent comme suit:

	2018 EUR	2017 EUR
Valeur brute au 01.01.	6 278 151	-
Entrées de l'exercice	-	6 278 151
Sorties de l'exercice	-	-
<b>Valeur brute au 31.12.</b>	<b>6 278 151</b>	<b>6 278 151</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette au 31.12.</b>	<b>6 278 151</b>	<b>6 278 151</b>

### 6.2 Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit :

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux%	Intérêts courus EUR EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	13 000 000	13 000 000	5 ans	1,25%	89 041
		<b>13 000 000</b>			<b>89 041</b>

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation actif.



## Note 7-Autres placements financiers

La valeur actuelle au 31 décembre 2018 des autres placements financiers est la suivante :

	Valeur actuelle 31.12.2018 EUR	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	166 935 116	154 840 511
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	527 767 065	518 177 757
Autres prêts	1 502 526	1 621 939
Dépôts auprès des établissements de crédit	1 410	25 000

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2018. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

	Valeur actuelle 31.12.2018 EUR	Valeur comptable 31.12.2017 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	54 148 074	56 106 175

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titres est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

## Note 8-Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Entreprises liées 31.12.2018 EUR	Entreprises liées 31.12.2017 EUR
<b>Créances</b>		
• Autres créances	956 481	501 695
<b>Dettes</b>		
• Dettes nées d'opérations de réassurance	3 753 897	3 240 404
• Autres dettes	1 226 769	2 078 401

## Note 9-Actifs corporels

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total 2018	Total 2017
	EUR	EUR	EUR	EUR
Valeur brute au 01.01	498 798	530 597	1 029 395	985 009
Entrées de l'exercice	-	-	-	72 213
Sorties de l'exercice	-	-	-	(27 827)
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>498 798</b>	<b>530 597</b>	<b>1 029 395</b>	<b>1 029 395</b>
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(498 405)	(369 591)	(867 996)	(844 246)
Sorties de l'exercice	-	-	-	22 262
Corrections de valeur de l'exercice	(314)	(44 088)	(44 402)	(46 012)
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12</b>	<b>(498 719)</b>	<b>(413 679)</b>	<b>(912 398)</b>	<b>(867 996)</b>
<b>Valeur nette au 31.12</b>	<b>79</b>	<b>116 918</b>	<b>116 997</b>	<b>161 399</b>

## Note 10-Autres comptes de régularisation

Les autres comptes de régularisation sont essentiellement composés de montant à recevoir correspondant aux commissions et aux frais de gestion sur encours prélevés dans les fonds internes et les fonds dédiés des contrats en unités de compte, ainsi que des charges payées d'avance et des produits à recevoir.

## Note 11-Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Au 31.12.2017	32 680 320	2 410 513	3 000 000	27 750 092	11 589 849	77 430 774
<b>Affectation du résultat 2017(*)</b>						
• Dividende	-	-	-	-	(7 944 550)	(7 944 550)
• Réserve légale	-	579 492	-	-	(579 492)	-
• Résultats reportés	-	-	-	3 065 807	(3 065 807)	-
Résultat 2018	-	-	-	-	7 649 720	7 649 720
<b>Au 31.12.2018</b>	<b>32 680 320</b>	<b>2 990 005</b>	<b>3 000 000</b>	<b>30 815 899</b>	<b>7 649 720</b>	<b>77 135 944</b>

(\*) Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2018

Au 31 décembre 2018, le capital souscrit de EUR 32 680 320 et libéré à concurrence de EUR 32 680 320 est représenté par 54 790 actions sans désignation de valeur nominale.

### Note 12-Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

### Note 13-Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

### Note 14-Résultats de l'activité d'assurance-vie

La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance-vie peut être présentée comme suit:

	Assurance directe 2018 EUR	Assurance directe 2017 EUR
Primes individuelles	819 618 313	1 234 984 622
Primes au titre de contrats de groupe	40 565 819	46 975 896
Primes périodiques	60 114 401	63 199 384
Primes uniques	800 069 731	1 218 761 134
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	16 508 505	18 667 990
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	54 391 236	53 377 994
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	789 284 391	1 209 914 534
<b>Solde de réassurance</b>	<b>(2 589 656)</b>	<b>(3 074 009)</b>

### Note 15-Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 860 184 132 se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits :

Souscription dans un autre Etat membre de l'EEE	2018 EUR	2017 EUR
- Allemagne	11 185 307	12 581 426
- Belgique	174 388 794	160 462 528
- Espagne	35 683 906	24 274 631
- Finlande	251 475	200 000
- France	180 230 351	445 878 409
- Grande-Bretagne	11 358 257	31 094 304
- Islande	430 000	10 000
- Italie	51 680 631	119 521 224
- Liechtenstein	7 751 744	-
- Luxembourg	118 685 612	116 242 071
- Malte	-	60 369
- Pays-Bas	59 622 550	17 420 711
- Pologne	6 088 588	3 305 016
- Portugal	176 101 084	350 118 322
- Autres pays	1 536	1 536
Souscription hors EEE	26 724 299	789 971
<b>TOTAL</b>	<b>860 184 132</b>	<b>1 281 960 518</b>

### Note 16-Autres produits techniques, nets de réassurance

Les produits techniques, nets de réassurance, consistent essentiellement dans des frais de récession reçus, de la reprise de provisions pour risques et charges et des revenus de gestion d'assurance groupe.

### Note 17-Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les charges techniques, nettes de réassurance, consistent essentiellement dans des différences de paiement et des régularisations de soldes clients.

**Note 18-Variation des provisions techniques****18.1 Variation de la provision pour primes non acquises**

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	3 541 597	3 749 274
Variation de la provision	(223 621)	(207 677)
<b>Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice</b>	<b>3 317 976</b>	<b>3 541 597</b>

**18.2 Variation de la provision d'assurance-vie**

	2018 EUR	2017 EUR
Provision d'assurance-vie au début de l'exercice	463 537 956	435 638 457
Variation de la provision d'assurance-vie (note 18.6)	12 486 258	26 964 229
Participations aux bénéfices et ristournes: dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 19)	1 332 323	935 270
<b>Provision d'assurance-vie à la fin de l'exercice</b>	<b>477 356 537</b>	<b>463 537 956</b>

**18.3 Variation de la provision pour sinistres**

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	21 127 953	20 295 233
Variation de la provision	(4 885 652)	832 720
<b>Provision pour sinistres à la fin de l'exercice</b>	<b>16 242 301</b>	<b>21 127 953</b>

**18.4 Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes**

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes au début de l'exercice	1 727 668	1 824 498
Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 18.6)	(16 983)	(96 830)
<b>Provision pour participations aux bénéfices et ristournes à la fin de l'exercice</b>	<b>1 710 685</b>	<b>1 727 668</b>

### 18.5 Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

	2018 EUR	2017 EUR
Provisions techniques au début de l'exercice	6 870 070 166	5 854 495 452
Variation de la provision (note 18.6)	(41 819 083)	1 015 574 714
<b>Provisions techniques à la fin de l'exercice</b>	<b>6 828 251 083</b>	<b>6 870 070 166</b>

### 18.6 Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance

	2018 EUR	2017 EUR
<b>Variation de la provision d'assurance-vie</b>		
• Montant brut (note 18.2)	(12 486 258)	(26 964 229)
<b>Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance</b>		
• Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance (note 18.5)	41 819 083	(1 015 574 714)
• Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 18.4)	16 983	96 830
	<b>41 836 066</b>	<b>(1 015 477 884)</b>
<b>Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance</b>	<b>29 349 808</b>	<b>(1 042 442 113)</b>

### Note 19-Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance

	2018 EUR	2017 EUR
Montants payés	(3 708)	(1 405)
Dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 182)	(1 332 323)	(935 270)
<b>Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance</b>	<b>(1 336 031)</b>	<b>(936 675)</b>

### Note 20-Commissions

Au 31 décembre 2018, le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 17 417 773 (2017 : EUR 16 427 693) et est repris dans le poste « frais d'acquisition ».

## Note 21-Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2018 s'est élevé à 166, y compris les personnes ayant un contrat de travail avec la Société et sa société sœur Bâloise Assurances Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes 2018	Nombre de personnes 2017
Cadres dirigeants	2	2
Employés	164	164
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>	<b>166</b>

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit :

	2018 EUR	2017 EUR
<b>Salaires et traitements</b>	10 035 501	9 680 585
• <i>dont rémunérations ordinaires</i>	8 989 002	8 445 659
• <i>dont gratifications extraordinaires non périodiques</i>	1 021 617	1 206 345
• <i>dont rémunérations des administrateurs</i>	24 882	28 581
<b>Charges sociales</b>	1 041 693	1 039 545
• <i>dont pensions</i>	693 889	693 972
<b>Autres charges du personnel</b>	712 241	627 675
<b>TOTAL</b>	<b>11 789 435</b>	<b>11 347 805</b>

En 2018, les frais du personnel mis à disposition par Bâloise Assurances Luxembourg S.A. concernant les autres charges du personnel s'élèvent à EUR 39 476 (2017 : EUR 24 558).

## Note 22-Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pensions à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2018 se décomposent ainsi :

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	912 463

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 24 882.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

### Note 23-Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires versés par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit :

	2018 EUR	2017 EUR
Honoraires d'audit	93 353	97 061
Honoraires fiscaux	1 568	84 566
Autres honoraires	12 870	22 059
	<b>107 791</b>	<b>203 686</b>

Les autres honoraires correspondent pour l'exercice 2018 à des conseils juridiques liés aux Unités de Compte.

### Note 24-Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2018, la Société a des engagements de EUR 9 809 portant sur des contrats de bail sur immeubles, de EUR 532 031 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats et de EUR 332 402 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules.

La Société a émis des garanties bancaires qui s'élèvent à EUR 1 410 au 31 décembre 2018.

### Note 25-Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.









Groupe Bâloise Assurances  
à Luxembourg

Bâloise Vie Luxembourg S.A.  
R.C.S. Luxembourg B 54 686  
Société de droit luxembourgeois  
au capital social de 32 680 320 EUR

Siège social:  
23, rue du Puits Romain, Bourmicht  
L-8070 Bertrange



[www.baloise.lu](http://www.baloise.lu)